

Commission Finances

La construction d'un budget municipal est loin d'être un exercice facile. C'est un travail d'équilibriste, de sincérité, d'organisation et d'optimisation, pour garantir un service public de proximité et de qualité, tout en conciliant des impératifs de bonne gestion, et permettre de projeter la ville dans l'avenir avec sérénité. La commission finances est la seule commission municipale qui est obligatoire.

La commission finances, développement économique et emploi étudie toutes les délibérations qui passent ensuite en conseil municipal. Depuis 2020, les commissions municipales sont toutes ouvertes aux habitants qui sont membres du Conseil de participation citoyenne (CPC).

Les élu.e.s qui sont membres de la commission :

Membres

[Stéphanie Devaux](#)

[Gabriel Greze](#)

[Caroline Digard](#)

[Pascal Giacomet](#)

[Anne-Marie Petitpez](#)

[Marc Granet](#)

[Nassera Zoubir](#)

[Vincent Camus](#)

[Pierre Hagot](#)

[Emma Abreu](#)

[PDF](#)